

- VOTRE SCOLARITÉ
- REMUNERATIONS
- ► CARRIERE
- PRESTATIONS





L'heure d'une nouvelle scolarité a sonné

Syndicat national **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques tient à vous souhaiter la bienvenue à l'ENFiP qui forme les agents de la catégorie A, B et C de la Direction Générale des Finances Publiques.

F.O.-DGFiP vous accompagnera tout au long de votre scolarité de 11 mois et surtout lors de vos demandes de mutations.

La scolarité a profondément évolué l'annnée dernière avec la mise en place de la première scolarité unifiée. Cette année de nouveaux changements sont apportés (positionnement des épreuves, des stages...)



F.O.-DGFiP vous informera lors des HMI (Heures mensuelles d'informations) des grandes phases qui ponctueront votre année de scolarité. Il est important d'y participer.

Vous pourrez y faire part de vos préoccupations, des problèmes rencontrés dans votre scolarité et nous pourrons vous répondre et vous aider.

S'agissant de votre quotidien à l'EN-

FiP. c'est le Conseil de promotion qui est consulté sur l'organisation de la scolarité. Vous aurez à élire vos représentants le 4 novembre prochain F.O.-DGFiP y présentera des candidats représentants les stagiaires des deux établissements.



Aujourd'hui, ce sont les aspects de cette année de formation professionnelle qui vous préoccupent. A commencer par la vie de tous les jours à l'ENFIP : les horaires, les «colles», les congés, etc.. Mais aussi les enjeux de cette scolarité : la titularisation, le classement, les affectations et au-delà, les possibilités de mutations et de promotion.

C'est pourquoi les militants F.O.-DG-FiP vous éclaireront sur tous ces points, à l'occasion de réunions organisées chaque mois lors des HMI et ceci tout au long de votre scolarité.

Dans l'immédiat, nous vous souhaitons une bonne installation et une excellente rentrée, bon courage dans l'attente de vous rencontrer.

BONNE SCOLARITÉ!

L'équipe F.O.-DGFiP est présente pour t'accueillir et te renseigner

à NOISIEL:

Catherine BOULET: 06 98 07 91 85 catherine.boulet@fo-dgfip.fr

Olivier BRUNELLE 01 47 70 54 36 olivier.brunelle@fo-dgfip.fr

à CLERMONT-FERRAND:

Jacinthe GUILLOT: 06.99.58.46.50 ou contact@fo-dgfip.fr

Alors, si vous connaissez déjà F.O.-DGFiP, venez vite nous voir, vous présenter.

Si vous n'avez pas encore franchi le cap, c'est le moment. Prenez contact avec nous.

VOTRE CLÉ USB F.O.-DGFIP





HMI F.O.-DGFiP

Noisiel: Jeudi 17/09

Clermont-ferrand: mercredi 16/09

Consultez vos planning!

VENEZ NOMBREUX

Un droit qu'on exerce pas est un droit qui disparaît!



Votre Scolarité

La formation des inspecteurs-stagiaires de la promotion 2015/2016 comporte :

- ▶ un cycle ministériel de formation initiale (CMFI) de 1 semaine du 1er au 7 septembre;
- un cycle d'enseignement théorique d'une durée de onze mois consécutifs à l'ENFiP, dont un stage de découverte dans les services de 2 semaines du lundi 9 au vendredi 20 novembre 2015 et 1 stage d'approfondissement de 2 semaines du lundi 27 juin au vendredi 8 juillet 2016.
- ▶ Fin de la scolarité le mercredi 27 juillet 2016 et un mois de congé annuel en Août 2016 ;
- ▶ un Stage d'adaptation d'une durée de six mois de Septembre 2016 à fin février 2017

La formation théorique

L'ORGANISATION

Sont scolarisés à **Clermont-Ferrand** ou à **Noisiel**, les inspecteurs stagiaires généralistes, à l'école de **Toulouse**, les stagiaires **Cadastre** et **Informatique**.

Les inspecteurs stagiaires s'installent à l'école le lundi **8 septembre 2015** par un accueil et les cours commencent dès l'après-midi pour se terminer le **27 juillet 2016**.

Établissement de CLERMONT-Ferrand

Du lundi au jeudi : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h45 (pause méridienne 11h45 - 13h30) le vendredi 8h15 - 11h30-

Établissement de Noisiel:

L'amplitude horaire maximale sera de 8 H 30 - 17 H. les heures de début de cours s'échelonneront tous les quarts d'heure de 8h45 à 9h15. La pause méridienne est également d'une durée d'une heure trente les

La pause méridienne est également d'une durée d'une heure trente. Les cours se terminent au plus tard à 16h avec le même principe d'échelonnement des départs tous les quarts d'heure jusqu'à 17h.

Demi-journées libres :

Certaines demi-journées seront libres de cours :

Le mardi après-midi pour permettre la réalisation de travaux personnels, l'organisation de séances de soutien pour les stagiaires qui en auraient besoin ou la participation à des activités culturelles ou sportives.

Le vendredi après-midi pour faciliter vos éventuels retours de fin de semaine

LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- ► CMFI: 29 heures
- La formation dite « de carrière » (du lundi 9 septembre 2015 à mi-janvier 2016) = 291 heures
- Si dominante «gestion publique» (de mi-janvier 2016 à fin juillet 2016). = 384 heures
- Si dominante « gestion fiscale » (de mi-janvier 2016 à fin juillet 2016). = 384 heures

Evaluation des connaissances

- 1 Principes réglementaires (4 écrits, 2 oraux dont 1 collectif) Les modalités de validation comportent 6 épreuves étalées dans le temps dont au moins quatre écrites.
- 2 Organisation du contrôle pour la promotion 2015/2016
- consulter le calendrier F.O.-DGFiP qui sera distribué en début de scola-

ÉPREUVES ÉCRITES

Chaque épreuve écrite d'une durée moyenne de 2 heures, 2 heures 30 ou 3 heures.

Les matières contrôlées sont portées à la connaissance des stagiaires une semaine avant l'épreuve. Les enseignements prévus pour être dispensés au cours de la semaine de l'épreuve ne doivent donc pas être inclus dans le programme de révision.



Les inspecteurs stagiaires absents (ex : congé maladie) lors d'un contrôle doivent passer l'épreuve de remplacement correspondante ou à défaut à celle organisée en fin de scolarité sur l'ensemble du programme. Le programme sera identique à celui de l'épreuve remplacée. L'absence injustifiée entraînera l'attribution de la note de 0 sur 20 qui sera comptabilisée dans la moyenne

ÉPREUVES ORALES

Deux épreuves pendant la formation se dérouleront selon les modalités suivantes :

▶ **oral collectif:** sensibilisation des stagiaires au travail en équipe. Les 3 et 4 mars 2016.

La composition de l'équipe sera déterminée par l'EN-FiP et le sujet à traiter fait l'objet d'un tirage au sort. ▶ **oral individuel :** Interrogation de 30 minutes maximum, avec une préparation de 15 minutes devant au moins deux examinateurs dont l'un d'eux est chargé d'enseignement. Les 30 et 31 mai 2016.

Epreuve de rattrapage

Les inspecteurs stagiaires, qui obtiendraient une moyenne inférieure à 10 sur 20 se présenteront à l'épreuve écrite de rattrapage organisée avant la fin de scolarité. (13 juin 2016). 20 stagiaires ont passé cette épreuve en 2014/2015.

Admission et titularisation au titre de l'évaluation des acquis

A l'issue du cycle d'enseignement des inspecteurs stagiaires, une liste de classement unique par ordre de mérite est établie en totalisant :

- les notes attribuées aux différentes épreuves, la note de l'épreuve de rattrapage n'intervient pas pour le classement par ordre de mérite, elle est prise uniquement pour apprécier l'admission au cycle d'enseignement.
- ▶ la note de participation «ex note de gueule» de 0 à 20, fixée en fonction de la tenue, de l'assiduité et de la manière de servir.

La commission pédagogique:

Une commission pédagogique présidée par le directeur de l'ENFiP, composée de l'ensemble des responsables des établissements de formation, se réunit à la fin de la période de formation professionnelle, pour formuler des propositions à la commission administrative paritaire (CAP N) chargée d'émettre un avis sur la titularisation des inspecteurs des finances publiques stagiaires.

Les inspecteurs-stagiaires ayant une moyenne inférieure à 10 seront le plus souvent admis à redoubler. Toutefois, l'Administration peut, dans les cas extrêmes, prononcer le reversement en catégorie B ou le licenciement pur et simple.

Pour 2014/2015

583 stagiaires ont suivi la scolarité "généraliste" : 342 en dominante "gestion fiscale", 163 en dominate "gestion publique", 25 Cadastre, 23 analyste, 24 PSE.

1 stagaire généraliste est admis à redoubler. Un autre s'est vu proposer un nouveau contrat

Les stages pratiques

La dernière partie du stage de formation s'effectuera dans les services pendant 6 mois du 1^{er} septembre 2016 à fin février 2017 dénommée Stage d'adaptation (stage 1^{er} métier).

LIEU D'AFFECTATION

Les stagiaires effectueront leur stage pratique sur le lieu de leur affectation. Les premières affectations seront connues mi mai, fin de la CAP nationale fin juin 2016 (cf cartes de mutation). Certaines d'entre-elles (notamment en Direction nationale...) peuvent entraîner une modification du déroulement du stage pratique, ce dernier s'achevant dans la direction de la future affectation. Les candidats retenus pour les affec-

tations à la DGE et DVNI effectueront leur stage pratique en totalité dans ces directions dès le mois de septembre ainsi que les stagiaires affectés dans les services centraux.

Ce stage constitue la phase d'application des enseignements à l'E.N.F.I.P ou à l'E.N.C. C'est pourquoi la règle absolue est que les stagiaires accomplissent cette partie du stage uniquement à l'intérieur des services correspondants à la spécialisation qui leur a été enseignée à l'école. Il se fait avec un moniteur, agent déjà expérimenté dans les services, pour tout l'aspect pratique des fonctions d'inspecteur des Finances Publiques. Il y aura des retours en école.

La liste des travaux à faire effectuer par le stagiaire et leur compte rendu sont mentionnés dans un carnet de stage tenu par le moniteur.



Stage de découverte :

du lundi 9 au vendredi 20 novembre 2015.

Stage d'approfondissement dans les services :

du lundi 27 juin 2016 au vendredi 8 juillet 2016

Stage d'adaptation : à/c du 01 septembre 2016

Rémunérations au 01/09/2015

INDEMNITÉ DE STAGE
et cas particulier de
L'INDEMNITÉ EOREAITAIRE

(stage théorique)

	Ecole hors des résidences admi- nistrative (RA) et familiale (RF)		Ecole dans la résidence administr tive (RA) ou familiale (RF)	
	dégressif	linéaire	dégressif	linéaire
Septembre	846 €	446,50€	282€	141 €
d'octobre à février	564€	446,50 €	282€	141 €
de Mars à Août	282€	446,50 €	0€	141 €
TOTAL	5 358 €			1 692 €

INCIDENCE DU CMFI ET DES STAGES

CMFI	Sept	Hors RA ou RF	0€	225,60€
CIVILI		Dans RA ou RF	-225,60 €	0€
Charle déanne	Oct/Nov	Hors RA ou RF	+112,80 € ¹	225,60 € 2
Stage découverte		Dans RA ou RF	-112,80€	0€
Stage	Mar/avr	Hors RA ou RF	0€	+112,80€
approfondissement		Dans RA ou RF	-112,80€	0€

¹ si restaurant administratif : 0 €

REGIME INDEMNITAIRE EXTERNE

PRIMO ACCEDANT			
GRADE / ÉCHELON	Prime de rendement RIF & H-RIF (barème annuel)	Prime de rendement RIF & H-RIF (barème mensuel)	
Inspecteur stagiaire DGFIP	1 553,83 €	129,49€	

PRIME DE RENDEMENT (stage théorique)

Inspecteur stagiaire DGFiP			
(bénéficiaire d'une reprise partielle d'activités antérieures - Accords JACOB)			
GRADE / ÉCHELON	Prime de rendement RIF & H-RIF	Prime de rendement RIF & H-RIF	
Inspecteur stagiaire DGFIP	2 000,00 €	166,67 €	

REGIME INDEMNITAIRE INTERNE

GRADE / ÉCHELON	Prime de rendement RIF & H-RIF	Prime de rendement RIF & H-RIF
Ex-contrôleur principal	4 908,19 €	409,02 €
Ex-contrôleur de 1ère classe et ex contrôleur de 2ème classe à partir du 8ème éch	4 552,33 €	379,36 €
Ex-contrôleur de 2 ^{ème} classe du 1 ^{er} au 7 ^{ème} éch	4 275,55 €	356,30 €
Ex-agent de catégorie C	4 020,00 €	335,00 €

² si restaurant administratif: + 112,80 €



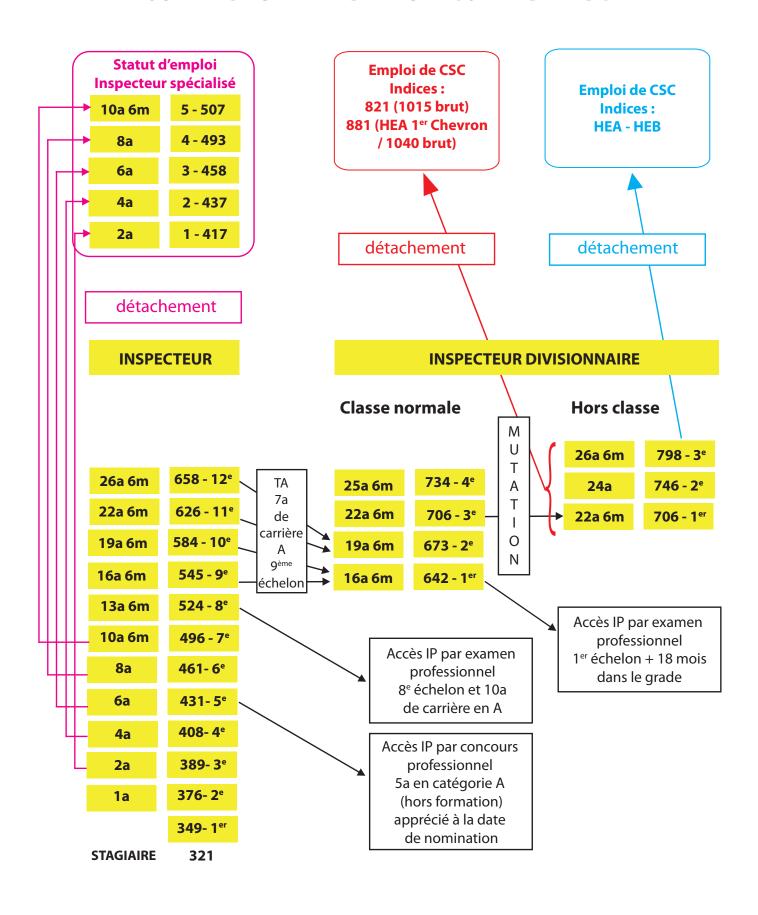


Grades - Échelons - Indices de rémunération - Durées moyennes - Avancement...

			1	j
Rémunération mensuelle brute au 01/09/2015	Echelon	Indice Majoré (IM)	Durée moyenne (années)	Conditions d'accès au grade supérieur
		Ch	ef de Servi	ce Comptable (emploi fonctionnel)
5 389,54 €	HEC 3	1164		
5 273,79 €	HEC 2	1139	1 an	
5 162,66 €	HEC 1	1115	1 an	
4 898,74 €	HEB 3	1058		Accès à CSC HEC pour les AFIP et AFiPA
4 648,71 €	HEB 2	1004	an 1	
4 458,87 €	HEB 1	963	an 1	
4 458,87 €	HEA 3	963		Accès à CSC HEB pour les AFIPA, IP/IDiv ex-IP. IDHC
4 241,25 €	HEA 2	916	an 1	,
4 079,20 €	HEA 1 / 1040(*)	881	an 1	
3 801,39 €	1015(*ĺ	821		
				Inspecteur Divisionnaire hors classe
3694,97	3	798	-	Accès à HEA3 et par E.Pro. à AFiPA
3454,20	2	746	2,5	
3268,99	1	706	1,5	Accès à 1015 brut ou 1040 brut
			Ins	specteur Divisionnaire classe normale
3398,63	4	734	-	
3268,99	3	706	3	Accès par promotion mutation à I.Div. HC1
0200,00				avec 4 ans d'I.Div. CN
3116,19	2	673	3	
2972,65	1	642	3	Accès par E.Pro. à I.P. 6 avec 18 mois d'I.Div.CN
				Inspecteur
3046,73	12	658		
2898,56	11	626	4	
2704,09	10	584	3	
			3	Accès par T.A.à I.Div.CN1 avec 7 ans
2523,51	9	545	3	de carrière en A
2426,27	8	524	3	Accès par Exam.Pro. à I.P.3 avec 10
· ·				ans de carrière en A
2296,62	7 6	496	3 2,5	
2134,56		461		Accès par Concours.Pro. à I.P.1 avec 5
1995,66	5	431	2	ans de carrière en A
1889,16	4	408	2	
1801,18	3	389	2	
1740,99	2	376	1	(7.1.1.6.00)
1615,97	1	349	1	(échelon fictif)
1486,32		321		Stagiaire ENFiP
Inspecteur Spécialisé **				
1930,82	1	417	2	
2023,39	2	437	2	
2120,63	3	458	2	
2282,68	4	493	2,5	
2347,51	5	507	3	

Carrière Cat A Finances Publiques

SCHÉMA DE CARRIÈRE DE LA CATÉGORIE A DE LA DGFIP



Quelles sont vos possibilités d'évolution au sein du corps des personnels de catégorie A de la DGFiP ?

Plusieurs possibilités d'évolution au sein du corps des personnels de catégorie A sont offertes aux inspecteurs des finances publiques :

- ➤ Accéder au statut d'emploi d'inspecteur spécialisé : outre les emplois de contrôle fiscal déjà éligibles, ce statut d'emploi est ouvert depuis 2012 à des missions relevant de la gestion des comptes publics;
- accéder à la carrière d'inspecteur principal des finances publiques : depuis 2012, par voie de concours ou par voie d'examen professionnel;
- ➤ accéder à la carrière d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale : dans le cadre d'un nouveau dispositif de sélection mis en oeuvre dès 2012 pour l'établissement du tableau d'avancement filière encadrement et expertise.

→ Si vous avez atteint le 3 ème échelon d'inspecteur :

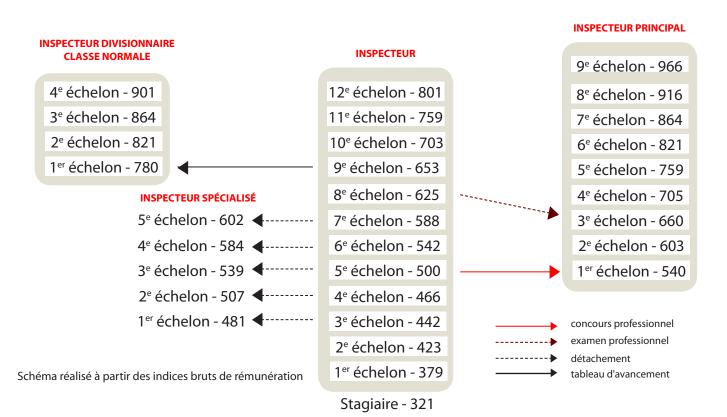
Vous pouvez accéder au statut d'inspecteur spécialisé (IS)

→ Si vous avez atteint le 5ème échelon d'inspecteur :

Vous pouvez accéder à la carrière d'inspecteur principal des finances publiques (IPFiP)

→ Si vous avez atteint le 9ème échelon d'inspecteur :

Vous pouvez accéder à la carrière d'inspecteur Divisionnaire des finances publiques (IDIV)





Sur Votre clé USB





Retrouvez toutes les informations F.O. sur les prestations d'action sociale, les congés, le temps de travail, les autorisations d'absence, la retraite...

N'OUBLIEZ PAS DE VENIR LA CHERCHER SUR LE STAND



LE GUIDE DES PRESTATIONS SOCIALES DES AGENTS DES FINANCES



